

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, curateur de la succession de M. MERCIER (Jean) décédé le 21/11/2017 à DOUAI (59) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf : 0598032244/AK.

90140713

Par décision du TGI de Lille en date du 13/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme DUTHOIT veuve DESCAMPS (Geneviève) décédée le 30/11/2015 à LILLE (59000). Réf : 0598040857/FG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90140730

Le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, curateur de la succession de M. SAUVAGE (Victor) décédé le 12/12/2017 à DECHY (59) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf : 0598031489/AK.

90140738

Par décision du TGI de Lille en date du 04/08/2017, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. CHLIHI appelé CHILI (Mohamed) appelé Joseph décédé le 30/01/2016 à LILLE (59000). Réf : 0598040873/FG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90140754

Par décision du TGI d'Avesnes sur Helpe en date du 08/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme RICHARD (Martine) décédée le 17/04/2018 à MAUBEUGE (59). Réf. 0598040938/ed. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90140918

Par décision du TGI de Valenciennes en date du 08/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. KINOO (André) décédé le 26/07/2018 à VALENCIENNES (59). Réf : 0598040948/ed. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90140919

Par décision du TGI de Lille en date du 29/01/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme ONGENAC (Liliane) décédée le 03/11/2018 à ROUBAIX

(59). Réf : 059800571/ch. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90140943

Le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, curateur de la succession de M. RICHARD (Alexandre) décédé le 04/08/2011 à DECHY (59) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf : 0598005246/NF.

90140956

Par décision du TGI de Lille en date du 29/01/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. HASNAOUI (Boumedine) décédé le 02/01/2019 à SAINT ANDRE (59). Réf : 0598041021/CH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90141013

Par décision du TGI de Valenciennes en date du 05/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. HADJ-MERABET (Mohammed) décédé le 31/01/2018 à VALENCIENNES (59). Réf : 0598041028/oh. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90141070

Par décision du TGI de Dunkerque en date du 14/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. MAURICE (Jean-Pierre) décédé le 15/10/2018 à DUNKERQUE (59). Réf : 0598041052/JD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90141120

Par décision du TGI de Dunkerque en date du 14/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme SCHOE-MACKER (Elisa) veuve BEUN décédée le 09/03/2017 à DUNKERQUE (59). Réf : 0598041013/JD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90141121

Par décision du TGI de Dunkerque en date du 14/02/2019, le Directeur Régional des Finances Publiques du Nord, 82 ave Kennedy, BP70689 59033 LILLE Cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme COLLEZ (Yvonne) veuve DUMONT décédée le 24/03/2015 à CASSEL (59). Réf : 0598041015/JD. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

90141122

AVIS ADMINISTRATIFS

Les sociétés H2V59 et Réseau de Transport d'Electricité (RTE), en application de l'article L. 121-8 II du Code de l'environnement, ont décidé de saisir conjointement la commission nationale du débat public pour le projet «H2V59» d'usine de production d'hydrogène vert à LOON-PLAGE et son raccordement au réseau de transport d'électricité, dans le département du Nord.

Le projet H2V59 prévoit la construction de deux unités de production, chacune représentant environ 1,8 tonne d'hydrogène produit et 100MWh d'électricité consommée par heure, pour un investissement total d'environ 240 millions d'euros. L'hydrogène serait produit par électrolyse de l'eau à partir d'énergies renouvelables.

Le raccordement au Réseau Public de Transport d'électricité français consisterait à créer, à partir du poste électrique H2V59 de LOON-PLAGE, une liaison souterraine 225.000 volts en courant alternatif, d'environ 4 km, jusqu'au site électrique RTE de GRANDE-SYNTHÉ. La liaison souterraine serait localisée sur les communes de DUNKERQUE, GRANDE-SYNTHÉ et LOON-PLAGE (59).

L'objectif de ce projet est d'injecter l'hydrogène produit par H2V59 dans le réseau de transport de gaz naturel. La mise en service est prévue pour 2022-2023.

Les maîtres d'ouvrage prévoient de mener conjointement la phase de concertation après décision de la CNDP. Des informations sur le projet sont disponibles sur le site d'H2V59 www.h2v59consultation.net.

90141062

APPELS D'OFFRES

DUNKERQUE - COTTAGE
SOCIAL DES FLANDRES1,3,5,7 place de la République
à DUNKERQUE

Tél : 03 28 29 12 91

APPEL D'OFFRES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DES COPIEURS ET SERVICES ASSOCIÉS

Les offres établies sur soumission réglementaire devront être transmises par voie électronique sur le site repris ci-dessous avant le 23/04/2019 12 h.

Cet appel d'offres sera traité Lot Unique - Renouvellement des copieurs et services associés.

Pièces justificatives à produire pour l'appel d'offres : Cf règlement de consultation.

Critères d'attribution : Cf règlement de consultation.

Tous renseignements techniques seront à demander à : Assistance Informatique du Cottage - assistance@cottage.fr.

Les dossiers sont à télécharger sur le site <https://demat.centraledesmarches.com/7045002> à partir du 01/03/2019.

90140951

PROCEDURES ADAPTEES

Commune de STEENBECQUE

AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCERESTAURATION DE L'ORGUE
MICHELIS DE L'EGLISE ST PIERRE.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Steenbecque. Correspondant : M. Philippe KESTEMAN, 1 place Jean Ruysen 59189 STEENBECQUE - Tél. : 03 28 43 61 52 - Courriel : mairie.steenbecque@orange.fr. Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marchespublics.pro:443/745>.

Objet du marché : restauration de l'orgue Michiels de l'Eglise St Pierre.

Type de marché : Travaux.

Classification C.P.V : Objet principal : 45454000-4

L'avis implique un marché public. Autres informations : Le DCE et les plis doivent respectivement être retirés et transmis par voie électronique depuis le profil acheteur : www.marchespublics.pro (www.gazettenpdc.fr). L'acheteur n'impose pas la signature électronique Le DCE prévoit une visite obligatoire de l'orgue.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039 59014 LILLE cedex.

Caractéristiques principales : 1 tranche ferme et une conditionnelle.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : - voir règlement de consultation.

Conditions de participation : Voir le règlement de consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (lettre d'invitation, cahier des charges).

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 29/03/2019 à 12 H 00.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019/01

Date d'envoi du présent avis : 25 février 2019.

90140774

ABONNEZ-VOUS A LA GAZETTE

www.gazettenpdc.fr - Tél. 03 28 38 45 10

E-mail : abonnement@gazettenpdc.fr